Document généré via le site de la FEDELIMA - www.fedelima.org - contact@fedelima.org

Régisseur·se des studios de répétition & musicien·ne-conseil

CDI
Date de mise en ligne : **05/05/2021**
Date limite de l'offre : **27/05/2021**
Intitulé du poste : **Régisseur·se des studios de répétition & musicien·ne-conseil**
Région : **Bourgogne-Franche-Comté**
Département : **21 - Côte-d'Or**
Type de métier : **Formation / Accompagnement**
Type de contrat : **CDI**
Temps de travail : **Temps plein**
Salaire mensuel brut (en euro) : **Échelon à définir selon profil et expérience**
Niveau de rémunération : **Groupe 6 de la CCNEAC**

La Vapeur, Scène de musiques actuelles

Adresse mail de la structure : **contact@lavapeur.com**
Adresse : **42 avenue de Stalingrad**
Code postal : **21000**
Ville : **Dijon**
Site web : **www.lavapeur.com**

Description du poste :

Intitulé du poste
Régisseur·se des studios de répétition & musicien·ne-conseil de La Vapeur, scène de musiques actuelles de Dijon

Organisme
La Vapeur a ouvert ses portes en 1995. Un important programme de restructuration et d'agrandissement a permis à un nouvel équipement d'ouvrir le 7 février 2018. Il comporte de nombreux espaces et outils. On y trouve ainsi :
– 4 studios de répétition.
– 1 studio MAO.
– 2 studios de création.
– 2 salles de diffusion exploitables séparément (jauges 230 et 1200).
– 1 salle pour les ateliers et la formation.
– 1 hébergement.
– 1 foyer / bar pour l'accueil du public.
– Des bureaux agréables et fonctionnels.
– Des espaces d'accueil du personnel temporaire et des équipes artistiques.
– 1 parvis ouvrant sur l'espace public et connecté au bâtiment pour des utilisations intérieures / extérieures.

La Vapeur est labellisée « Scène de musiques actuelles » par le Ministère de la Culture et de la Communication.
La Vapeur est gérée sous la forme d'un établissement public local de la forme EPIC (établissement public industriel et commercial – régie personnalisée avec autonomie de gestion) créé par la Ville de Dijon en 2006.
Le projet de La Vapeur se décline en différents axes d'intervention reliés les uns aux autres :
– La diffusion : la programmation généraliste promeut la diversité, l'émergence, l'audace et intègre la production locale et régionale. Elle comprend un volet jeune public et famille et un temps fort annuel, le festival GéNéRiQ. Cette programmation est largement construite en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux en tenant compte des spécificités du territoire.
– La médiation culturelle propose des rendez-vous ouverts à tous et toutes et construit des projets sur mesure avec des acteurs du champ social, médico-social, éducatif ou de l'éducation populaire. Les participant·es peuvent – collectivement – découvrir une autre manière d'envisager ce qui les entoure, apprendre des techniques artistiques, fabriquer des choses de leurs mains, jouer avec d'autres personnes, s'exprimer ou simplement s'émouvoir.

– L’action artistique : il s’agit ici de considérer l’ensemble des actions avec et pour les musicien·nes, amateur·trices et profesionnel·les. Cela comprend notamment la création, la pratique, la formation, l’accompagnement, le coaching, etc.
– Transversalement : une réflexion et des actions spécifiques sont menées en direction du quartier d’implantation de La Vapeur, de l’accessibilité de l’ensemble de ses activités au plus grand nombre et de la prévention. Une démarche RSE est en cours.

Contrat
Contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein / modulation horaire annuelle du temps de travail

Lieu
Dijon (21)

Cadre général
Sous l’autorité du responsable de l’action artistique et en lien avec l’autre régisseur des studios et musicien-conseil, le.la régisseur.se des studios de répétition & musicien.ne-conseil est co-responsable de l’animation et de la gestion des studios de répétition et de MAO (accueil, réservations et mise à jour des plannings, encadrement technique des usagers, inventaire, entretien et maintenance des équipements, ouverture/fermeture des locaux).
Il.elle accueille et encadre, si besoin, les musicien·nes en répétition et en résidence : accompagnement, installation technique spécifique, tests et conseils.
Il.elle participe à l’élaboration et à la mise en œuvre des projets de l’action artistique.

Description du poste
– Accueil des usagers des studios, gestion des plannings d’occupation et renseignement de la base de données, encaissement des redevances, comptage des caisses. Suivi des instruments et du parc matériel des studios (gestion, rangement, maintenance).
– Respect du lieu et de ses usagers : faire respecter le règlement intérieur des studios de répétition et s’assurer du respect du matériel par les usagers.
– Accompagnement à la répétition :
. rôle de conseil artistique & technique auprès des musiciens ;
. soutien pédagogique et méthodologie de répétition ;
. prévention des risques auditifs.
– Proposition et organisation de contenus à destination des musicien·nes : master class, ateliers pratiques et théoriques, débats, rencontres professionnelles.
– Suivi des groupes accompagnés en lien avec le responsable de l’action artistique : diagnostics, conseils artistiques et techniques, coaching scénique, conseils et aides au développement de projet.
– Accompagnement à la résidence en lien avec le responsable de l’action artistique : accueil des musicien·nes et équipes techniques, organisation des plannings et contrôle de leur mise en œuvre.
– Participation à la programmation et à la mise en œuvre des soirées « Support Your Local Band ».
– Information - ressource auprès des musicien·nes.
– Participation aux opérations de diffusion des outils de communication.
– Participation à la réalisation des bilans d’activités de l’action artistique et notamment des studios de répétitions en collaboration avec le responsable de service (statistiques sur la fréquentation, bilan des différentes actions effectuées, etc..).
– Veille et prospective sur les améliorations à apporter à l’organisation des répétitions et des actions artistiques.
– Participation aux activités publiques en soirée et/ou le week-end : responsabilité et préparation de soirées, accueil et renseignements des usagers et du public sur l’ensemble des activités de La Vapeur.

Description du profil recherché

Profil
Avoir une expérience validée et/ou une formation reconnue dans le domaine de l’accompagnement artistique.
Connaissance des problématiques spécifiques aux musicien·nes, expérience en tant que musicien·ne, d’un groupe de musiques actuelles.
Connaissance de l’ensemble de la filière musicale et des réseaux professionnels.
Bonne culture musicale, ouverture et curiosité vers l’ensemble des esthétiques.
Titulaire du permis B.
Grande disponibilité liée à la fonction (soirs et week-end).

Compétences
Rigueur et organisation dans le travail, initiative et anticipation ;
Connaissance et maîtrise des instruments de musique ;
Connaissance et maîtrise de la MAO ;
Connaissance et maîtrise des techniques de sonorisation ;
Savoir lire et créer une fiche technique ;

Faire preuve d’écoute et de pédagogie ;
Sens du travail en équipe et qualité relationnelle ;
Maîtrise des outils informatiques ;
Bonnes connaissances en anglais général et technique ;

Date de prise de fonction
Lundi 23 août 2021

Date limite de candidature
Jeudi 27 mai 2021

Salaire envisagé
Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles
Groupe 6 – Échelon à définir selon profil et expérience

Déroulé du recrutement
Merci d’adresser vos candidatures (lettre de motivation et CV) à l’attention de M. Étienne Bouzy, Responsable de l’action artistique, par courrier ou par mail à etienne lavapeur.com
LA VAPEUR – 42 avenue de Stalingrad – 21000 DIJON
Tel : 03 80 48 86 00 - www.lavapeur.com

Date des entretiens : Jeudi 10 juin 2021

Contact pour répondre à l’offre :

Nom : **BOUZY**
Prénom : **Etienne**
Adresse mail : **etienne@lavapeur.com**